



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020857

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 23/12/2024 17H10 C:002560 I:20710
V/REF : 50/OSTW/1238142/1292800/0068
V/Email reçu le Lundi 23/12/2024 à 17H10

**SDC 'PASSAGE THIAFFAIT'
C/O LES REGIES DE L'OPERA
50/54, COURS LAFAYETTE
CS 53421
69421 LYON CEDEX 03**

V/REF.IMM. 0068
IMMEUBLE : PASS.THIAFFAIT (COP)
19 RUE RENE LEYNAUD
BATIMENTS 1/2/3/4
69001 LYON

Vaulx en Velin, le 26 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°19 LEYNAUD-CONTACTER M.LEBON-TEL:04 72982834
06 82911847

MOTIF : INTERVENIR POUR UN TABOURET BOUCHE A L'ALLEE 2 (RDC DROITE DANS LA COUR)
Donneur d'ordre : M. F. LEBON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 26/12/2024 A 11H15 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE DU RESEAU
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET MATERIEL
CURAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION SUR 8 METRES DE RESEAU A PARTIR D'UN
TABOURET
CONTROLE ECOULEMENT - OK
NETTOYAGE DES LIEUX

INTERVENTION D'UN 2EME PERSONNEL AVEC SON VEHICULE ET SON MATERIEL
POUR EXECUTER LE TRAVAIL EN CONFORMITE AVEC LA SECURITE ET/OU LA
SPECIFICITEE DU CHANTIER.

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 27/12/24 à 09H43 M. F. LEBON

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage
de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020857

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	3	29,12		29,12
2,00	H.Véhi.HP 100L/200B 1 opérateur le 26/12	3	165,81		331,62
2,00	H(s)2ème personnel 26/12	5	53,13		106,26
TOTAL H.T.					467,00
T.V.A. a 10,00%					46,70
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>513,70</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.